



<http://asrdlf2011.com/>

Mobilités quotidiennes, inégalités et ségrégation urbaine

Session spéciale dans le cadre du colloque international annuel de
l'Association de Science Régionale De Langue Française (ASRDLF)
Session coordonnée par Lourdes Diaz Olvera (Laboratoire d'Economie des Transports), Louafi Bouzouina
(Laboratoire d'Economie des Transports), Pascal Pochet (Laboratoire d'Economie des Transports)
Session S8

Descriptif de la session

Les dynamiques urbaines sont marquées par des mécanismes complexes et contradictoires de concentration et de dispersion des populations et des activités mais aussi de ghettoïsation et de gentrification modifiant en permanence le périmètre, la taille des villes, comme leur structure. La spécialisation fonctionnelle, séparant quartiers populaires et quartiers aisés, activités d'exécution et activités de décision, renforce la ségrégation résidentielle et conduit, avec la périurbanisation, au creusement de la dissociation entre lieux de résidence, de travail ou d'études, de consommation de biens ou de services, de sociabilité, imposant ainsi de parcourir des distances de plus en plus grandes au quotidien.

La dynamique des systèmes urbains se traduit par un besoin de réseaux et de modes de transport de plus en plus performants en termes de vitesse, de desserte, de confort, mais bien souvent plus coûteux pour les ménages. Certes, le caractère soutenable de modèles urbains fondés sur « l'automobilité » est de plus en plus remis en question et de nouvelles formes de mobilité et d'usage de l'espace apparaissent, notamment dans les villes-centre. Mais, dans les schémas actuels de fonctionnement des systèmes urbains, les modes de transport les plus flexibles, comme la voiture, demeurent encore très valorisés. A l'opposé, le recours à des modes de transport moins souples ou plus lents, tels que la marche à pied comme seul mode de transport disponible pour assurer la mobilité quotidienne (tel qu'il peut être observé dans certaines villes du Sud et dans certains quartiers pauvres de villes européennes), rétrécit les espaces urbains pouvant être investis. Dans un contexte où le choix de localisation résidentielle est en partie contraint, les mobilités les plus nécessaires, les plus coûteuses, ne sont pas nécessairement le fait des individus les mieux dotés en ressources économiques, sociales ou culturelles. Les pratiques de mobilité peuvent elles aussi contribuer à une polarisation sociale de l'espace et la ségrégation spatiale. En retour, la tendance à la concentration des difficultés économiques et sociales sur les mêmes espaces renforce, à travers les

« effets de quartier » ou de contexte, l'enclavement, l'isolement et les inégalités d'accès aux emplois et aux aménités urbaines selon le lieu de résidence.

Les pratiques de mobilité quotidienne des habitants des grandes villes sont alors très révélatrices tant de l'organisation socio-territoriale et des enjeux en matière de développement que des stratégies d'adaptation déployées par les populations sous contrainte de déplacement. Une mobilité quotidienne facilitée permet de participer pleinement aux activités « offertes » par la ville et favorise l'insertion de l'individu dans des réseaux socio-économiques urbains. A l'opposé, l'incapacité à se déplacer ou l'obligation de se déplacer dans des conditions difficiles limite la pratique d'activités localisées dans l'espace et le temps, réduit l'espace de vie, restreint l'accès aux ressources urbaines et contribue alors à la reproduction, voire à la génération, des inégalités sociales, économiques ou spatiales. Ces problématiques ne sont bien évidemment pas spécifiques aux pays du Nord. Le contexte particulier des villes du Sud (étalement urbain incontrôlé ; manque d'infrastructures et de services urbains, dont le transport ; prégnance des inégalités socio-économiques ; défauts de gouvernance et de gestion urbaine...) renforce encore l'importance des systèmes de mobilité dans les dynamiques urbaines.

Cette session souhaite accueillir des travaux théoriques ou empiriques, monographies ou travaux comparatifs, qui abordent la question de la diversité sociale des pratiques de mobilités dans la ville, à partir d'éclairages disciplinaires et de terrains variés. En particulier, les recherches portant sur les liens entre évolutions de mobilité quotidienne, difficultés de déplacement et d'accès à la ville, localisation résidentielle, inégalités et processus de ségrégation, que ce soit dans les pays du Nord ou du Sud, seront les bienvenues.

Propositions de communications:

- Calendrier :

Délai d'envoi des abstracts	31 janvier 2011
Avis du comité scientifique	31 mars 2011
Envoi du papier complet	31 mai 2011

- Modalités d'envoi :

Les envois de résumés s'effectueront directement en ligne par les participants (Cf. site du colloque : <http://asrdlf2011.com/>). Lors de la soumission de leur résumé, les participants devront spécifier que leur texte s'inscrit dans le cadre de la session S8 « Mobilités quotidiennes, inégalités et ségrégation urbaine ». En cas de difficulté, un message pourra être adressé à : asrdlf2011@martinique.univ-ag.fr

Format attendu :

Les propositions de communication (3 pages, incluant la bibliographie) devront comprendre les éléments suivants :

- Les coordonnées précises du ou des auteurs
- Le titre de la communication
- L'objectif de la communication et l'originalité du sujet
- Résumé de maximum 3000 caractères espaces compris
- Mots-clés

Toute proposition ne respectant pas ces critères ne sera pas soumise pour évaluation.

▪ Langue :

Les textes écrits en anglais ou en espagnol sont admis, leur présentation devra se faire en français (à l'exception d'ateliers prévus spécifiquement au programme dans une autre langue).

▪ Publication :

La publication d'une sélection de communications présentées est prévue après le colloque. La publication ne sera envisagée que pour les communications dont le résumé et le texte auront été envoyés dans les délais et formats mentionnés plus haut, et qui auront fait l'objet d'une présentation effective par le(s) auteur(s).

Contact : Coordinateurs de la session

Lourdes Diaz Olvera : lourdes.diaz-olvera@entpe.fr

Louafi Bouzouina : louafi.bouzouina@entpe.fr

Pascal Pochet : pascal.pochet@entpe.fr